

Image not found or type unknown



Dépassement date limite d'un avoir

Par **bahini**, le **15/11/2008** à **09:51**

Bonjour,

j'ai fait un achat dans un magasin au mois de juillet pour faire un cadeau, mais j'ai du le ramener au magasin, le cadeau faisant double emploi. je reçois un avoir qui expirait 3 mois plus tard! malheureusement, je n'ai plus pensé à la date limite et quand je m'en suis rendu compte elle était dépassée de 3 semaines; en allant au magasin, le commerçant refuse de tenir compte de mon avoir pour que je puisse l'utiliser pour acheter des produits ou de me le rembourser.

est ce légal, ou ai je un moyen de récupérer mon argent ou de la marchandise égale à la valeur de cet avoir?

merci pour votre réponse

Cordialement